PRESTATIONS DE RELATIONS PRESSE

DOSSIER DE CONSULTATION
Pour le Projet ECOVANCE+ (Interreg POCTEFA)

Présentation de LaNum

Association de loi 1901, l'Agence Locale des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (ci-après dénommée « LaNum », sa dénomination commerciale à partir de 2025) accompagne depuis 25 ans la mise en œuvre de la politique numérique de la Communauté d'Agglomération Pays Basque. L'objectif est de faire du numérique (usages, services...) un moteur de développement du territoire. Depuis 1999, elle vise à faire émerger de nouveaux projets, favoriser l'innovation et améliorer la compétitivité du territoire auprès d'un réseau d'acteurs du secteur public, privé, de l'enseignement, comme du grand public. En 2020, LaNum (alors appelée antic Pays Basque) a défini une feuille de route 2021-2023 « Pour un numérique plus accessible et plus responsable » au Pays Basque et poursuit ses actions en 2024-2026 pour "Enclencher la transformation Numérique Responsable du Pays Basque".

Elle déploie cette stratégie à travers plusieurs missions :

- ACCOMPAGNER : Aider tous les acteurs à s'emparer du numérique, soutenir le développement des usages numériques par la formation, le conseil ou l'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- INNOVER : Tester des usages, expérimenter de nouveaux outils et services, s'enrichir d'expériences d'ailleurs, LaNum élabore des projets pilotes et innovants avec des partenaires régionaux, transfrontaliers ou européens ;
- SENSIBILISER : LaNum fédère les initiatives numériques territoriales et soutient les manifestations locales par l'ouverture sur des sujets numériques.

Les actions mises en place pour répondre à la feuille de route 2024-2026 :

- ASSISTER la Communauté d'Agglomération Pays basque sur son obligation légale de l'application de la Loi REEN ;
- ACCOMPAGNER tous les acteurs pour réaliser les actions prioritaires Numérique Responsable ;
- FAIRE MONTER EN COMPÉTENCES les futurs actifs et les forces vives du territoire sur l'impact du numérique ;
- EXPÉRIMENTER ET FAIRE EMERGER DES DEMONSTRATEURS numériques utiles au territoire.

Présentation du projet « ECOVANCE+ »

De janvier 2026 à décembre 2028 (36 mois), LaNum Pays Basque contribue au projet ECOVANCE+, soutenu par l'Union Européenne via le programme INTERREG POCTEFA. ECOVANCE+ est porté par un consortium de **7 partenaires** :

- **Fondation Koine-Aequalitas** chef de file,
- **Sutargi**,
- **MIK**,
- **Recup'actions 65**,
- **BIC Crescendo**,
- **ESTIA,**
- **LaNum Pays Basque**

ECOVANCE+ vise à transformer les défis sociaux et environnementaux en opportunités concrètes pour les territoires du **Pays Basque, de la Navarre, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques**. Il répond à un double enjeu :

- **La pénurie de compétences en économie circulaire**, qui freine la transition écologique des entreprises.
- **Le chômage structurel et l'exclusion sociale**, qui touchent particulièrement les publics vulnérables (par exemple femmes seules peu qualifiées, personnes allophones, migrant·e·s, NEET, chômeurs de longue durée, etc.)
- Pour y faire face, le projet mise sur **l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)** comme levier stratégique pour créer des **emplois verts** et **inclusifs**, en s'appuyant sur **4 pôles sectoriels** :
    - **Textile** (réemploi, recyclage, upcycling)
    - **Mobilier** (éco-conception, réparation, réutilisation)
    - **Artisanat** (création durable, circuits courts)
    - **Numérique** (gestion des déchets électroniques, économie collaborative)

Ces secteurs seront interconnectés via une **plateforme numérique transfrontalière**, conçue pour favoriser la coopération entre **entreprises, centres de formation, institutions publiques et structures d'insertion**.

Le projet prévoit :

- **La création de 4 parcours de formation** en économie circulaire
- **L'identification et la validation de nouvelles idées d'activités circulaires**
- **Un observatoire transfrontalier** pour détecter les opportunités économiques et les besoins en compétences, en lien avec les entreprises locales

- **Un passeport numérique de compétences**, développé par **ESTIA**, pour tracer et valoriser les parcours d'apprentissage.

LaNum Pays Basque joue un rôle central dans ce dispositif :

- **Coordination de la communication et de la diffusion** des résultats, pour maximiser l'impact du projet ;
- **Soutien technique** à l'expérimentation de nouvelles entreprises circulaires dans le secteur numérique, en lien avec les structures d'insertion du consortium ;
- **Promotion de la transférabilité** des méthodologies, afin que d'autres territoires puissent s'en inspirer.

CADRAGE DE LA CONSULTATION

La consultation précisée ci-dessous porte sur des travaux de relations presse transfrontalières sur les territoires concernés par le projet, à savoir : Pyrénées Atlantiques, Hautes Pyrénées, Navarre, Euskadi.
La prestation consiste en :

- La mise en place d'une stratégie de relations presse avec la planification de communiqués de presse sur les 3 années 3 du projet : 2026, 2027, 2028, permettant de mettre en lumière le projet, valoriser ses activités, promouvoir ses résultats, et faire venir à ses événements dans les 4 territoires concernés ;
- La rédaction des communiqués de presse et l'envoi dans des médias des 4 régions concernées. Langue ES et FR sur le même communiqué.
  5 communiqués de presse entre 2026 et 2028.
  Relecture par LaNum Pays Basque et adaptation, diffusion et relances.
  Cibles : médias locaux transfrontaliers : presse écrite, TV, radios, médias numériques.
- L'élaboration d'une revue de presse à la suite des envois des communiqués de presse, avec l'envoi en PDF de la preuve de chaque diffusion ou article.
  Langue en ES et FR sur le même document
  Au format PDF, minimum 1 mois après l'envoi du communiqué et maximum 3 mois.
  Cible : médias locaux transfrontaliers, sur les 4 territoires du projet (Pyrénées Atlantiques, Hautes Pyrénées, Navarre, Euskadi).

<u>Les prix seront fournis HT et TTC par type d'intervention et par année, suivant le principe suivant :</u>
2026 : RDV stratégie et envoi d'un 1er communiqué / validation angle et remise des textes en FR + envoi 1er communiqué le 17/12/2026 en ES et FR sur le même communiqué + revue de presse (PDF) au 31/12/2026 suite à l'envoi du 1er communiqué
2027 : RDV brief choix du sujet et dates à valoriser suivant les avancées du projet et envoi de 2 communiqués / validation angle et remise des textes en FR + envoi des 2 communiqués en 2027 en ES et FR sur le même communiqué + revue de presse (PDF) suite à l'envoi de chacun des communiqués.
2028 : RDV brief choix du sujet et dates à valoriser suivant les avancées du projet et envoi de 2 communiqués / validation angle et remise des textes en FR + envoi des 2 communiqués en 2028 en ES et FR sur le même communiqué + revue de presse (PDF) suite à l'envoi de chacun des communiqués

Le candidat doit s'engager à être disponible entre décembre 2026 et décembre 2028. Les dates et lieux d'interventions seront fixées au minimum 15 jours à l'avance.

REPONSE ATTENDUE

- Tarifs détaillés des réalisations souhaitées avec détail HT et TTC, par année et par type de prestation
- 2 à 3 références réalisées entre 2024 et 2026 similaires aux prestations demandées
- 1 présentation synthétique de votre structure et des compétences de l'équipe dédiée

CONDITIONS DE DEPOT DES OFFRES

Conformément au Code de la commande publique, les offres soumises doivent être accompagnées d'une déclaration de responsabilité signée par le prestataire. La présente consultation n'est pas soumise à la constitution de la garantie.
Les offres/devis devront être rédigées en français. Le paiement de la prestation sera réalisé à réception des factures. La facture devra présenter la mention « ECOVANCE+ - cofinancé par Interreg POCTEFA ».

CLAUSE DE CONFIDENTIALITE

Le prestataire s'engage à conserver le secret sur l'ensemble des informations confidentielles transmises à travers cette consultation et les échanges qui suivront.

CONDITIONS DE CONSULTATION

Le candidat devra remettre par mail à adalmagne@lanum-paysbasque.com un document unique en format PDF reprenant les points de la réponse attendue par mail avant le 25 novembre 2026.